



10e Challenge départemental des meilleurs apprentis du bâtiment, 29 lauréats récompensés

lundi 5 novembre 2012, par [lpe](#)

Le Challenge départemental a été créé en 1999 par la Section Electricité de la CAPEB Deux-Sèvres puis, dès 2002, il s'est ouvert à tous les métiers du bâtiment.

Depuis sa création, plus de 400 apprentis du bâtiment ont été mis à l'honneur à travers cette manifestation.

Dernièrement, la CAPEB Deux-Sèvres, en partenariat avec l'Académie des Métiers, a renouvelé pour la dixième année consécutive cette opération qui vise à récompenser les trois meilleurs élèves de toutes les sections professionnelles de niveau CAP. Ce sont donc 29 lauréats qui ont été primés le vendredi 26 Octobre 2012 à l'Espace Horizon de la MAAF à CHAURAY.

Ce challenge a plusieurs objectifs :

- Motiver les jeunes apprentis et leur donner envie de poursuivre leur formation.
- Valoriser les entreprises du bâtiment qui s'investissent dans la formation.
- Démontrer au grand public que l'apprentissage est la voie de l'excellence.

Les jeunes qui participent à ce Challenge sont évalués par l'équipe pédagogique des Campus des Métiers. En effet, en dehors des notes obtenues à l'examen, le jury prend en compte d'autres critères tels que l'assiduité, la tenue et le comportement, le travail personnel, la motivation.

De plus, l'appréciation des maîtres d'apprentissage, qui sont les référents de ces jeunes dans leur entreprise, sur les mêmes critères, est également un élément important retenu par le jury.

Mais cette opération ne pourrait pas exister sans les nombreux partenaires qui n'hésitent pas à suivre les organisateurs dans leur action de promotion de la filière formation par l'apprentissage des métiers du bâtiment.

C'est notamment le cas avec le Conseil Général qui, chaque année, récompense le « Super lauréat », c'est-à-dire le meilleur apprenti parmi les premiers de chaque catégorie.

Les lauréats 2012

C.A.P. Maçon Campus des Métiers de NIORT :

- 3ème : 1 carte membre au Kartin79 d'une valeur de 60 €. Apprenti : Antoine Polteau, Maître d'Apprentissage Claude POIRAUDEAU, ENTREPRISE POIRAUDEAU, 79210 AMURE
- 2ème : Chèque Cadhoc d'une valeur de 100 €, Apprenti : Adam Pate, Maître d'Apprentissage Charly LEMAGNAN, SARL AAZ CONSTRUCTIONS, 79100 LUZAY
- 1er : Tablette numérique d'une valeur de 200 €, Apprenti : Jean-Baptiste Beaufreton, Maître d'apprentissage : Philippe THUILLAS, EURL THUILLAS, 79220 CHAMPDENIERS

CAP Menuisier, fabricant de mobilier, Campus des Métiers de PARTHENAY

- 3ème : 1 carte membre au Karting79 d'une valeur de 60 €. Apprenti : Mauranne Chamarre, Maître d'Apprentissage : Laurent LAMY, SARL ENTREPRISE MARTEAU, 79360 PRISSE LA CHARRIERE
- 2ème : Chèque Cadhoc d'une valeur de 100 €. Apprenti : Romain Grolleau, Maître d'Apprentissage : M. JALTEAU, SARL LEUL MENUISERIES, 79100 LOUZY
- 1er : Tablette numérique d'une valeur de 200 €. Apprenti : Korentin Clairgeau, Maître d'apprentissage : Eric MARTINEAU, STE JACOMET MENUISERIE ET AGENCEMENT, 79100 SAINT JEAN DE THOUARS

CAP Menuisier installateur, Campus des Métiers de PARTHENAY

- 3ème : Carte membre au Karting79 d'une valeur de 60 €. Apprenti : Nicolas Gendet, Maître d'Apprentissage : Laurent THIERRY, SARL AUDIS, 79000 NIORT
- 2ème : Chèque Cadhoc d'une valeur de 100 €. Apprenti : Mickaël Cochard, Maître d'Apprentissage, Pascal GUILBAULT, ENTREPRISE GUILBAULT, 79100 MAUZE THOUARSAIS
- 1er : Tablette numérique d'une valeur de 200 €. Apprenti : Romain Le Dréau, Maître d'Apprentissage : Mickaël FERJOUX, SARL FERJOUX & FILS, 79200 POMPAIRE

C.A.P. Charpentier, C.F.A. SAINT BENOIT (86)

- 2ème : Chèque Cadhoc d'une valeur de 100 €. Apprenti : Nicolas Souchard, Maître d'Apprentissage, François ASSELIN, SAS ASSELIN, 79100 THOUARS
- 1er : Tablette numérique d'une valeur de 200€. Apprenti : Maxime Blais, Maître d'Apprentissage : Jean-Marc FOUILLET, ENT. FOUILLET, 79300 CHAMBROUTET

C.A.P. Platrier et plaquiste, Campus des Métiers de NIORT

- 2ème : Chèque Cadhoc d'une valeur de 100 €. Apprenti : Marc Boutin, Maître d'Apprentissage : Daniel MERIT, SARL M.D.A. 79270 LE VANNEAU
- 1er : Tablette numérique d'une valeur de 200 €. Apprenti : Gaël Faucon, Maître d'Apprentissage : Daniel BAUDOIN, ENTREPRISE BAUDOIN, 79370 CELLES SUR BELLE



C.A.P. Carreleur / Mosaïste, Campus des Métiers de NIORT

- 2ème : Chèque Cadhoc d'une valeur de 100 €. Apprenti : Kevin Geffard, Maître d'Apprentissage : Emmanuel BOSSARD, SARL BOSSARD, 79320 MONCOUTANT
- 1er : Tablette numérique d'une valeur de 200 €. Apprenti : Thomas Savarit, Maître d'Apprentissage : Didier DIONNEAU, ENT. DIONNEAU, 79600 AIRVAULT

C.A.P. Préparation et réalisation d'ouvrages électriques, Campus des Métiers de NIORT

- 3ème : Carte membre au Karting79 d'une valeur de 60 €. Apprenti : Clément Miot, Maître d'Apprentissage : Patrice MACOIN, SARL MACOIN-AUMONIER, 79410 CHERVEUX
- 2ème : Chèque Cadhoc d'une valeur de 100 €. Apprenti : Brandon Blaublomme, Maître d'Apprentissage : David BARRE, SARL BARRE, 79270 VALLANS
- 1er : Tablette numérique d'une valeur de 200 €. Apprenti : Alexis Renaudet, Maître d'Apprentissage : Franck MEYER, SARL MG ELEC, 79370 FRESSINES

C.A.P. Installateur sanitaire Campus des Métiers de PARTHENAY

- 3ème : Carte membre au Karting79 d'une valeur de 60 €. Apprenti : Lilian Michel, Maître d'Apprentissage

: Yann MARTEAU, SARL BILLON & FILS, 79800 PAMPROUX

- 2ème : Chèque Cadhoc d'une valeur de 100 €. Apprenti : Mathieu Moreau, Maître d'Apprentissage : Emmanuel BONNEAU, SARL BONNEAU ENTREPRISE, 79220 SURIN

- 1er : Tablette numérique d'une valeur de 200 €. Apprenti : Romain Celereau, Maître d'Apprentissage : Sébastien BARCQ, SARL BARCQ, 79450 ST AUBIN LE CLOUD

C.A.P. Installateur thermique Campus des Métiers de PARTHENAY

- 3ème : Carte membre au Karting79 d'une valeur de 60 €. Apprenti : Jordan GUILBOT. Maître d'apprentissage : Stéphane AUDEBRAND, SARL AZAY ELEC, 79130 AZAY SU THOUET

- 2ème : Chèque Cadhoc d'une valeur de 100 €. Apprenti : Emmanuel Jousset. Maître d'Apprentissage : Frédéric LANDRIT, ENT. LANDRIT, 79380 LA RONDE

- 1er : Tablette numérique d'une valeur de 200 €. Apprenti : Gabin Moreau. Maître d'Apprentissage : Hervé GARCIN, SARL GARCIN, 79410 ECHIRE

C.A.P. Serrurier / Métallier, Campus des Métiers de PARTHENAY

- 2ème : Chèque Cadhoc d'une valeur de 100 €. Apprenti : Erwan Leva. Maître d'Apprentissage : Richard JOURDANNEAU, SARL ACMB, 79270 BRIOUX SUR BOUTONNE

- 1er : Tablette numérique d'une valeur de 200 €. Apprenti : Gaël Morin. Maître d'Apprentissage : Cyrille CEDELLE, COMEBO INDUSTRIES, 79300 CLAZAY

C.A.P. Peintre, applicateur de revêtements de sols, Campus des Métiers de NIORT

- 3ème : Carte membre au Karting79 d'une valeur de 60 €. Apprenti : Romain Mortaud. Maître d'Apprentissage : Pascal BROCHARD, SARL CLOCHARD Dolor, 79300 BRESSUIRE

- 2ème : Chèque Cadhoc d'une valeur de 100 €. Apprenti : Alice Bouchet. Maître d'Apprentissage : Dominique PROTTEAU, ENT. PROTTEAU, 79410 ECHIRE

- 1er : Tablette numérique d'une valeur de 200 €. Apprenti : Valentin Liaigre. Maître d'Apprentissage : Patrick ASSAILLY, SARL C.P.M, 79000 NIORT

SUPER LAUREAT : Un ordinateur portable offert par le Conseil général des Deux-Sèvre à :

Jean-Baptiste BEAUFFRETON qui se dirige vers un BP Maçonnerie dans l'entreprise EURL Thuillas de Champdeniers.

Le Maître d'apprentissage, Philippe Thuillas a reçu une tablette numérique, remise par Pascale Marteau, Présidente de la CAPEB DEUX-SEVRES.